



St-Sulpice (Vaud)

AVIS DE TAILLE ET ENTRETIEN

Affiché du 18 décembre 2025 au 17 janvier 2026

Adresse	:	Route de Vallaire 5 A et B
N° parcelle	:	1545
Propriétaire	:	PPE Tamaris
Genre d'arbre	:	1 Liquidambar (12 cm*), 1 Bosquet et 1 Frêne (125cm*) * circonférence
Motif de la requête	:	Taille et entretien
Plan de situation	:	



Toutes interventions ou oppositions sont à signaler par écrit : Commune de St-Sulpice, Service de l'aménagement du territoire, case postale, 1025 St-Sulpice, d'ici au 17 janvier 2026.



Commune de
St-Sulpice

SERVICE AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET POLICE DES CONSTRUCTIONS
Rue du Centre 60 - Case Postale
1025 St-Sulpice - Tél. 021 694 33 60
amengamente-territoire@st-sulpice.ch - www.st-sulpice.ch

Demande d'autorisation d'abattage

PROPRIETAIRE(S) NOM/PRENOM :PPE Tamaris A&B.....

ADMINISTRATEUR(TRICE) PPE : ...PBBG.Gérance et Gestion..Mme Panzera.....

ADRESSE DU BIEN-FONDS :Rte.de.Vallaire.5.A-B..... PARCELLE N° :1545.....

TEL :PBBG.021.345.36.73..... MAIL :Isabelle.PANZERA@pbbg.ch.....

ADRESSE DE CORRESPONDANCE :....rue.de.Beau-Séjour.15.CP.1196..1001.Lausanne.....

DESIGNATION EXACTE DU/DE(S) ARBRE(S) FAISANT L'OBJET DE LA DEMANDE								
*N° SUR PLAN	NOMBRE	ESSENCE À ABATTRE tailler	CIRCONFÉRENCE (CM) À 1M DU SOL	HAUTEUR (M)	ÂGE (ANS)	ETAT SANITAIRE	ESSENCE(S) PRÉVUE(S) EN COMPENSATION	HAUTEUR
1	1	liquidambar	12cm	5m				
2	1	bosquet		5m				
3	1	frêne	125cm	15m				
4								

MOTIF DE LA DEMANDE selon art. 15 LPrPNP

- Risques sécuritaires ou phytosanitaires avérés.
- Entrave avérée à l'exploitation agricole.
- Impératifs de construction ou d'aménagement.
- Autre :taille- entretien.....

JUSTIFIER LE MOTIF D'ABATTAGE: mandataire exploitation : Didier Lannaz Jardins et Forêts SARL
.....tel. 079.417.34.15.....jardinforet@lannaz.ch.....

ANNEXES À JOINDRE, SEULS LES DOSSIERS COMPLETS SERONT TRAITÉS : (art. 19 RLPrPNP)

- Photos du/des arbre(s) à abattre et lieu ;
- Plan de situation (<https://saint-sulpice.geocommunes.ch>) indiquant par *numérotation l'emplacement du/des arbre(s) à abattre ;
- Plan de situation indiquant l'emplacement et l'essence de la/des plantation(s) compensatoire(s) ;
- Une copie de la pièce d'identité du/de la propriétaire ou administrateur(trice) ;
- Si transmis par un mandataire : procuration signée par le/la propriétaire avec une copie de la pièce d'identité du/de la propriétaire.

DANS CERTAINS CAS, LA MUNICIPALITÉ SE RESERVE LE DROIT DE DEMANDER DES COMPLÉMENTS D'INFORMATION.

Par ma signature, j'atteste avoir pris connaissance du règlement communal sur la protection des arbres, de ses annexes, sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP) et son règlement.

Il est à noter que le propriétaire est tenu par la loi de ne pas commencer ses travaux avant l'expiration du délai de recours, prolongé le cas échéant des fêtes judiciaires, l'autorisation d'abattage n'entrant en force qu'après cette échéance.

La signature ci-dessous autorise les personnes assermentées du Service de la voirie ainsi que nos spécialistes de la protection de l'environnement (les) parcelle(s), même en l'absence du propriétaire, afin d'instruire la présente requête.

Lieu et date : Lausanne le 11.11.2015

Signature du propriétaire :

PDDG Gérance et Gestions
Immobilières SA

Rue Beau-Séjour 15

Case postale 1196

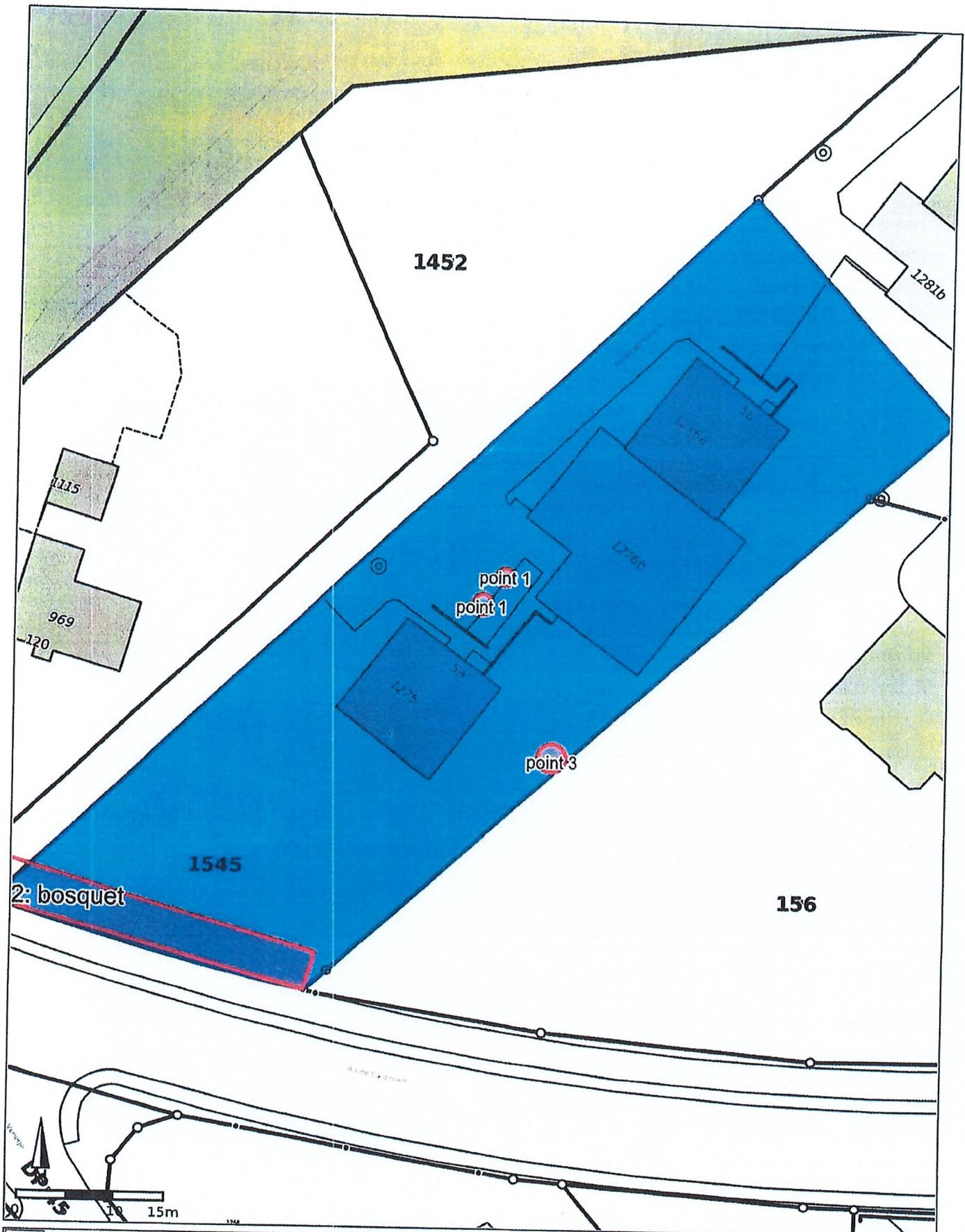
1001 LAUSANNE

Nom, prénom du signataire :

RESERVE AU SERVICE DE L'AMENAGEMENT ET DU TERRITOIRE :

Préavis du spécialiste en soin des arbres : positif négatif Expertise du :

Mise à l'enquête : du au Contrôle de la plantation le :



 **Commune de Saint-Sulpice**
saint-sulpice.geocommunes.ch

pppe Tamaris 5 A&B

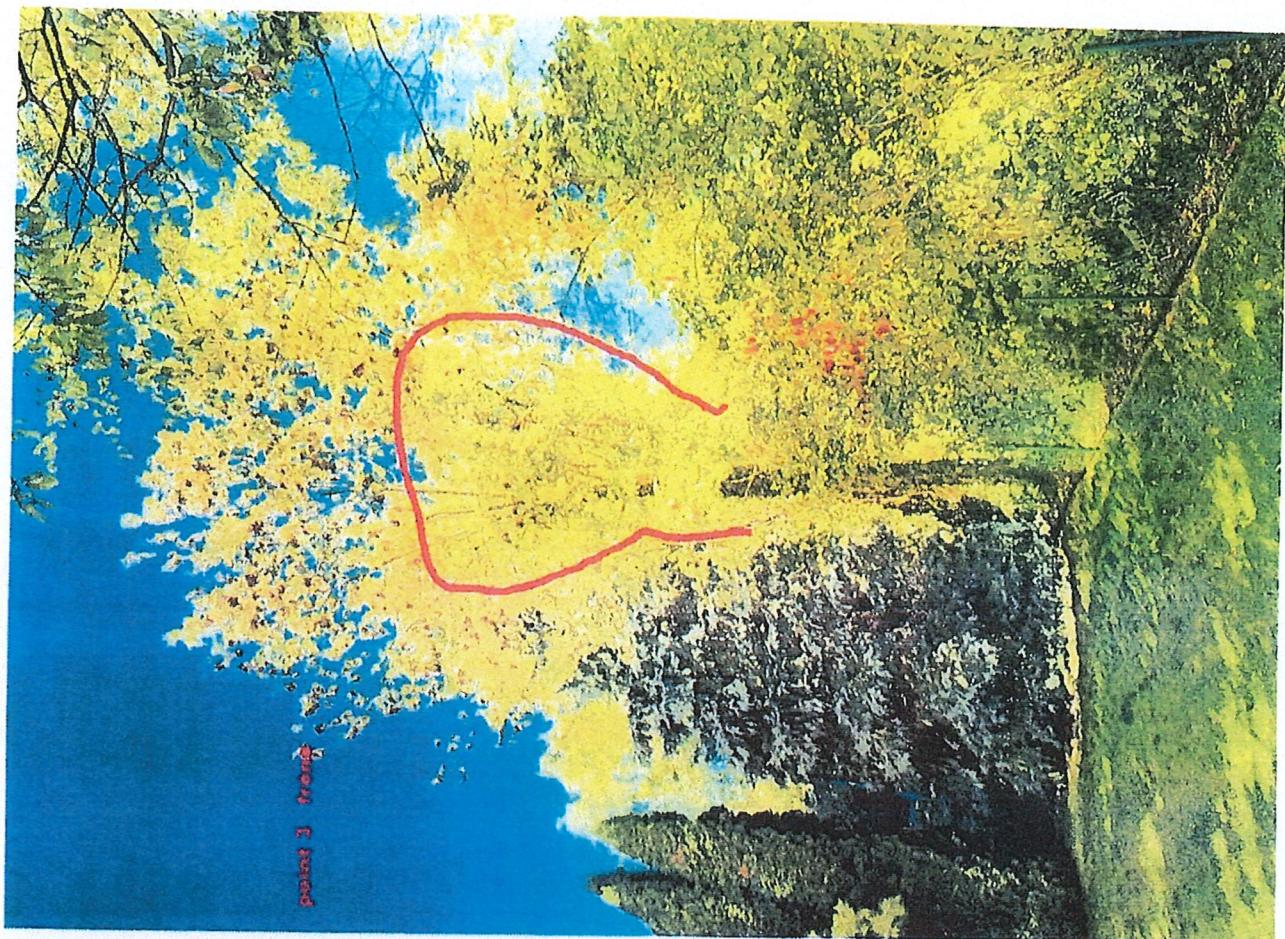


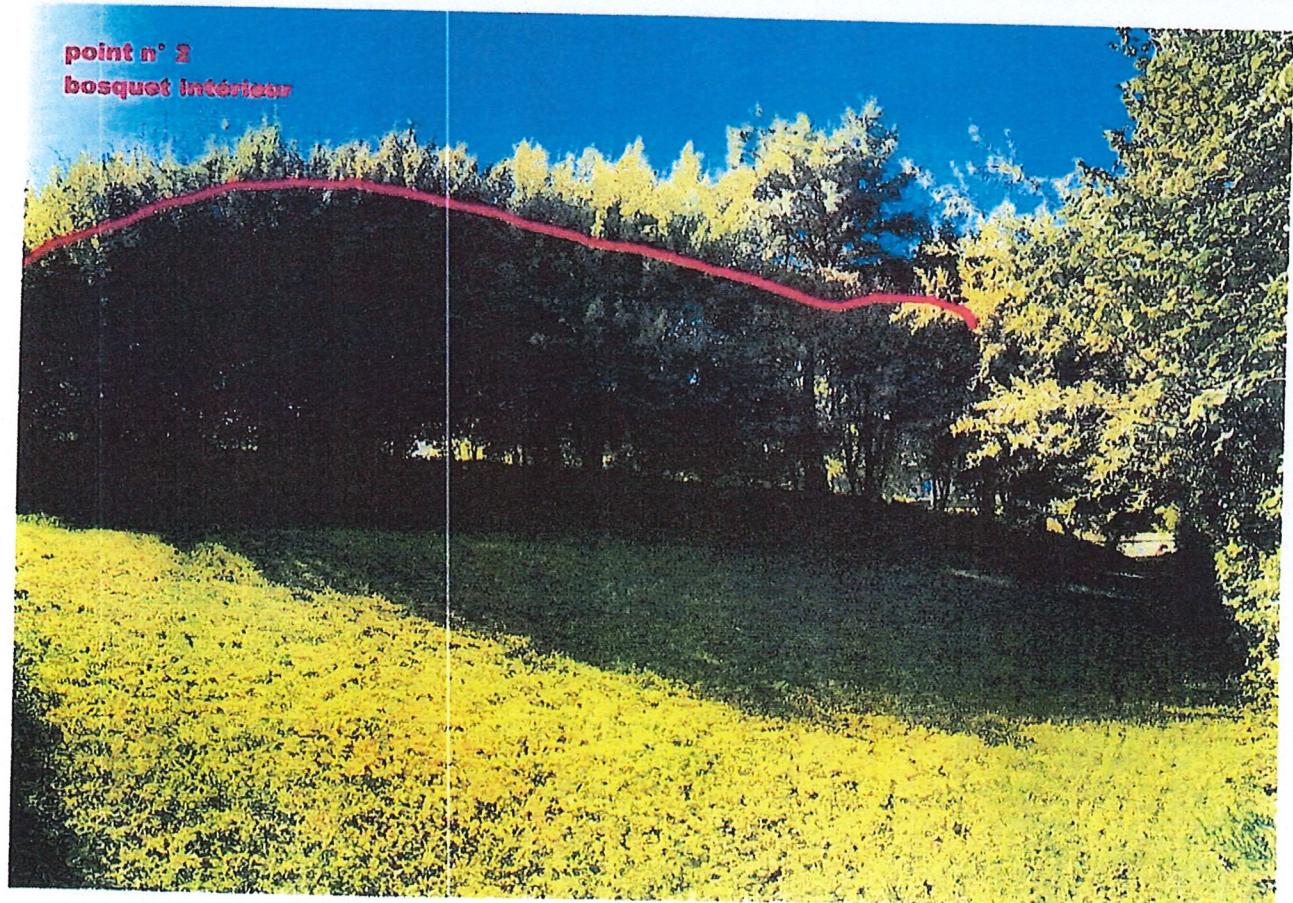
Echelle 1: 500

Imprimé, le 11.11.2025 14:39

Informations dépourvues de loi publique. Les informations à caractère légal sont fournies par les autorités compétentes. Aucune garantie n'est donnée sur l'exhaustivité et l'actualité des données. La position des conduites est à vérifier par sondage.

© Géodonnées : Etat de Vaud / swisstopo







Morges, le 12/12/2025

COMMUNE DE ST-SULPICE
à l'att. de Mme Ascension
Service Technique
Rue du Centre 60
1025 St-Sulpice

Constat parcelle 1545
Liquidambar, frêne, charmilles

Madame
Suite à notre visite sur place, voici notre rapport :

- ° Analyse visuelle VTA (visual tree assessment)
- ° Conclusions

Si vous avez des questions complémentaires, nous sommes à votre entière disposition.
Veuillez agréer, Madame, nos salutations les meilleures.

Béguin Nicolas
Arboriste-conseils





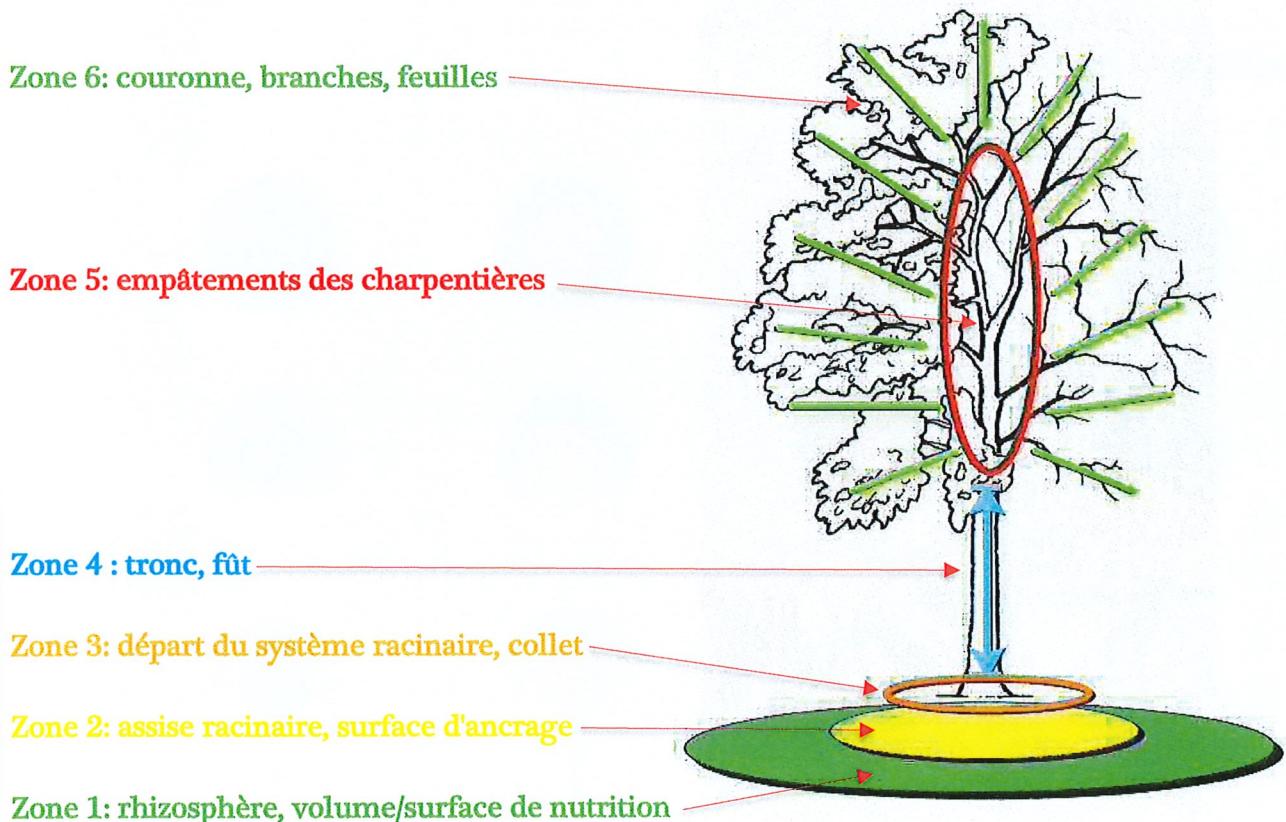
Zones d'observations

Méthode VTA (visual tree assessment - analyse visuelle des arbres)

La méthode VTA est une méthode reconnue à l'échelle internationale pour l'inspection des arbres. Cette méthode permet l'analyse du langage du corps et de la mécanique des arbres. Les symptômes et défauts externes sont identifiés et inspectés. Les dégâts internes sont analysés et évalués afin de mesurer les risques de rupture. De cette analyse découleront des investigations plus approfondies si nécessaire afin d'aboutir à une conclusion impartiale. S'en suivra une recommandation de soins ou l'éventuel abattage de l'arbre afin de minimiser les risques pour les cibles potentielles.

Réf : Prof. Dr. Claus Mattheck

Les zones étudiées sont décomposées de la façon suivante :



Arboristes-conseils Sàrl, cp 68, Morges 1

+41 076 331 67 31 – www.arboristes.ch - info@arboristes.ch

Rapport d'analyse visuelle VTA (visual tree assessment)

Mandataire / Client :	Commune de St Sulpice, Mme Ascension
Date:	12/12/25
Essence:	<i>Copalme, charme, frêne</i>
Lieu:	Rt de Vallaire 5 A-B / parcelle 1545

Analyse physiologique et mécanique



N° 1 copalme (*Liquidambar styraciflua*) : port semi-libre, taille pour maintenir le houppier dans un volume contenu



N° 2 bosquet de charmes (*Carpinus betulus*): port semi-libre, maintenir le houppier dans un volume contenu



No3 frêne (*Fraxinus excelsior*) : port libre, légère taille possible



Rien à signaler R.A.S.

Arbre à entretenir

Arbre à sécuriser

Arbre dangereux

Conclusions : arbres précédemment taillés. Volumes contenus par un entretien habituel

Préconisations : taille d'entretien régulière

Béguin Nicolas
Arboriste-conseils

Morges, le 16/12/25